

## L'histoire des Pupilles de l'Enseignement Public

Il y a 100 ans déjà...

En 1915, l'œuvre des Pupilles de l'école publique a été créée sous l'impulsion du philosophe Xavier Léon par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique, pour apporter aux **enfants et adolescents** orphelins et victimes de guerre, l'assistance matérielle et la protection morale dont ils ont pu avoir besoin. C'est l'époque du fameux **« sou des pupilles »**.

En Creuse, l'œuvre des Pupilles a été créée le **18 février 1916**.

Pour la petite histoire du « sou des pupilles »...  
Pendant longtemps, chaque écolier donnait « un sou » chaque année, c'est-à-dire une pièce d'un franc (1F), à l'association des Pupilles de l'Enseignement Public. Ces « sous des pupilles » permettaient d'aider les enfants dans le besoin.



## Les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse aujourd'hui

☺ C'est une association qui gère des *établissements médico-sociaux* et propose différents *services* pour **les enfants et adolescents creusois qui ont besoin d'aide**.

☺ C'est une association qui porte des valeurs fortes : **Laïcité, Égalité, Solidarité**

La laïcité, qu'est-ce que c'est ?

À définir avec les enfants...

L'égalité, qu'est-ce que c'est ?

À définir avec les enfants...

La solidarité, qu'est-ce que c'est ?

C'est le thème du concours !  
À vous de jouer !

## Les PEP 23, les services

- ☺ Une commission « secours » qui peut attribuer des aides financières individuelles et personnalisées aux enfants ou adolescents creusois. Cette commission intervient dans des situations ponctuelles et adapte le montant de l'aide à chaque situation. L'aide peut être attribuée pour un règlement de restaurant scolaire, l'achat de vêtement ou une aide au départ en classe de découverte.
- ☺ Un service d'accompagnement aux enseignants pour les aider à organiser un voyage en classe de découverte dans l'un des centres PEP de France (démarches et lien avec le centre choisi).

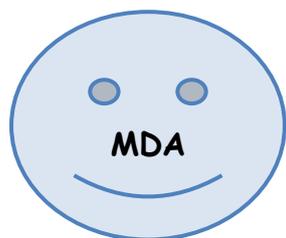
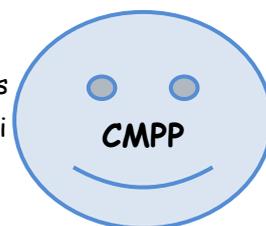
## Les PEP 23, les établissements

Nos établissements sont au service des enfants et des adolescents pour les aider et les accompagner : le CAMSP, le CMPP et la MDA.



Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce reçoit des enfants de 0 à 6 ans présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées.

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique est un centre de consultations, de diagnostics et de soins ambulatoires, recevant des enfants et adolescents de 0 à 19 ans qui rencontrent des difficultés dans leur vie relationnelle, familiale, sociale ou scolaire...



La Maison Des Adolescents de la Creuse est une structure d'accueil qui s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans, à leurs familles et aux professionnels confrontés aux adolescents en difficulté. Il s'agit d'un lieu d'accueil et d'information, d'écoute et d'orientation, de soins et d'accompagnement, anonyme et gratuit.



Les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse

16, Avenue Pierre Mendès France - BP 244

23005 GUÉRET Cedex

☎ : 05 55 51 02 14 - ✉ : [siege@lespep23.org](mailto:siege@lespep23.org)

Plus d'informations sur notre site internet : [www.lespep23.org](http://www.lespep23.org)

